

#### LE COMMANDEMENT DE L'INSTRUCTION

Le rôle du Commandement de l'instruction est d'assurer l'instruction individuelle dans les Forces armées et d'effectuer des opérations de recherche et de sauvetage dans la région de recherche et de sauvetage de l'Ouest (soit à peu près le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta). Toutes les unités d'instruction de la Marine royale canadienne, de l'Armée canadienne et de l'A.R.C. qui donnent l'instruction individuelle sont maintenant dirigées, au point de vue fonctionnel, par le Commandement de l'instruction. Les collèges des Forces canadiennes (le *Royal Military College*, *Royal Roads* et le Collège militaire royal de Saint-Jean), les collèges d'état-major ainsi que la formation des officiers-médecins et des officiers-dentistes, relèvent directement du Quartier général des forces canadiennes (voir pp. 1254-1256). L'instruction opérationnelle Terre/Air incombe à la Force mobile. L'instruction élémentaire des parachutistes et celle des pilotes d'avions à ailes fixes et d'hélicoptères sont confiées au Commandement de l'instruction.

#### LE RÉSEAU DE TRANSMISSIONS DES FORCES CANADIENNES

Le rôle du Réseau de transmissions des Forces canadiennes est d'assurer des services fixes de transmissions et un réseau national de transmissions pour les opérations de survie (protection civile). Pour remplir ce rôle, le Réseau de transmissions des Forces canadiennes dirige toutes les installations du service fixe des télécommunications au Canada.

#### LES RÉSERVES ET L'ORGANISATION DE LA SURVIE

Le Commandement et l'administration des Réserves et des Cadets relèvent du chef adjoint des Réserves (major-général) au QGFC. La Réserve de la Marine répond au chef adjoint des Réserves par l'entremise du commandant de la Réserve de la Marine. La Milice et les Cadets sont commandés et administrés par l'entremise de cinq quartiers généraux de Région et sept quartiers généraux de District qui sont organisés sur une base géographique. La Réserve de l'Aviation répond au chef du Commandement du transport aérien.

Le rôle de l'organisation consiste à fournir des forces de réserve disponibles pour appuyer les Forces régulières sous la direction de leurs commandants, et une équipe d'instruction pour appuyer les Forces régulières; à aider l'autorité civile; à fournir des forces d'urgence en cas d'opérations civiles d'urgence, en temps de paix et en temps de guerre; et à répondre aux besoins des provinces.

#### LE COMMANDEMENT DU MATÉRIEL

La mission du Commandement du matériel est d'assurer le soutien logistique des Forces armées, c'est-à-dire d'acquérir, de stocker et de fournir le matériel. Pour remplir ce rôle, le Commandement du matériel dirige les opérations des chantiers maritimes, des dépôts de matériel, des dépôts de matériel technique, des dépôts de fournitures, des dépôts de réparation et des ateliers de base au Canada.

### Administration des bases militaires au Canada

Le personnel et les services qui sont nécessaires à un niveau inférieur au quartier général de commandement pour administrer et appuyer les unités qui ont leur base dans une localité particulière, sont groupés dans les Bases des Forces canadiennes. Le rôle essentiel de chaque base est de fournir les services administratifs et les services de soutien, au niveau de la base, aux unités installées à la base même ou à proximité. Chaque base a été attribuée au chef d'un commandement dont relève le commandant de la base. Le commandant de la base a à sa disposition un personnel suffisant, représentant les quatre grands services fonctionnels, pour commander et administrer la base.

## Section 3.—Les opérations et l'instruction militaire des Forces canadiennes

### La Marine royale du Canada

**La Flotte.**—Au mois de décembre 1967, la MRC comptait 30 navires en service et 12 en réserve. L'*Onondaga* a rallié la Flotte en octobre, et le troisième sous-marin classique de la classe *Oberon* fut armé en juin 1968. La refonte complète du porte-avions *Bonaventure* a été terminée en septembre 1967, et le navire a aussitôt pris la mer à partir de Halifax. La modernisation du *Terra Nova* se poursuivait, et les travaux étaient censés être achevés en 1968. On a aussi dressé des plans en vue d'amorcer le programme de conversion des